



Ministère de
l'Éducation
de la Saskatchewan

Sciences humaines Éducation fransaskoise 6^e année

12 octobre 2012

G:\SAS\LPF\Common\Programmes_etudes\septembre 2012 (CATHERINE)\Sciences humaines fransaskois\Sciences humaines_6^e année_3
octobre_2012_Catherine_Khadi



2012



Sciences humaines, Éducation francoskaise, 6^e année

ISBN 978-1-77107-010-2

1. Sciences humaines, Éducation francoskaise, 6^e année – Saskatchewan – Programmes d'études. 2. Ministère de l'éducation de la Saskatchewan.
Tous droits réservés par les détenteurs originaux du droit d'auteur.

Table de matières

Remerciements.....	iii
Sciences humaines, éducation fransaskoise, 6 ^e année	1
Introduction.....	1
Répartition du temps d’enseignement.....	2
Cadre de référence de l’éducation fransaskoise.....	3
La construction langagière, identitaire et culturelle (CLIC)	3
Grandes orientations de l’apprentissage	5
L’apprentissage tout au long de sa vie	5
Le sens de soi, de ses racines et de sa communauté	6
Une citoyenneté engagée	6
Compétences transdisciplinaires.....	7
La construction des savoirs	7
La construction identitaire et l’interdépendance	7
L’acquisition des littératies.....	8
L’acquisition du sens de la responsabilité sociale.....	8
Mesure et évaluation.....	9
Apprentissage par enquête	10
Un modèle d’enquête	11
Sciences humaines, éducation fransaskoise.....	12
Les thèmes	13
Finalité et buts	14
Outils stratégiques pour l’action	16
Perspectives diverses.....	17
Résultats d’apprentissage et indicateurs de réalisation	18
Sciences humaines et les autres matières	26
Aperçu des trois niveaux scolaires	27
Lexique	29
Bibliographie.....	30

Remerciements

Le ministère de l'Éducation de la Saskatchewan tient à remercier de leur contribution professionnelle et de leurs conseils les membres suivants du Comité consultatif sur les programmes d'études de sciences humaines francsaskois :

Suzanne Bussière
École Providence, Vonda

Claude Martel
École Monseigneur de Laval, Regina

Jacqueline Denis
École St-Isidore, Bellevue

Denise Sirois
Conseillère pédagogique,
Conseil des écoles francsaskoises, Saskatoon

Stéphanie Gaudet
École Providence, Vonda

Chantal Switzer
École Boréale, Ponteix

Josée Haynes
École canadienne-française, Saskatoon

Denis Tassiako
École canadienne-française, Saskatoon

Mélanie Lepage-Forest
École Beau Soleil, Gravelbourg

Colette Thibault
École St-Isidore, Bellevue

Yolande Madsen
École de Bellegarde, Bellegarde

Pierre Tinant
École de Bellegarde, Bellegarde

Ce document est fondé sur le Cadre commun des résultats d'apprentissage en sciences humaines du Protocole de l'Ouest et du Nord canadiens (PONC) 2002.

Sciences humaines 6^e année, éducation fransaskoise

Introduction

Le programme d'études de sciences humaines de la 6^e année, éducation fransaskoise, présente le contenu d'apprentissage s'adressant aux élèves de la 6^e année.

Ce document présente les grandes orientations de l'apprentissage pour les élèves de la Saskatchewan, les compétences transdisciplinaires des programmes d'études de la Saskatchewan, les buts des sciences humaines pour l'éducation fransaskoise et les grands thèmes pour les différentes années scolaires.

Le contenu d'apprentissage est organisé en résultats d'apprentissage (RA) obligatoires. Les résultats d'apprentissage sont des énoncés précis de ce que l'élève doit savoir, ce qu'il ou elle doit comprendre et ce qu'il ou elle peut faire à la fin de chaque niveau scolaire.

Chaque résultat d'apprentissage est assorti d'indicateurs de réalisation qui précisent l'étendue et la profondeur du résultat d'apprentissage. Ces indicateurs de réalisation suggèrent des comportements observables et mesurables de l'apprentissage de l'élève pour démontrer ce qu'il ou elle sait, ce qu'il ou elle a compris et ce qu'il ou elle peut faire. La liste d'indicateurs de réalisation n'est ni exhaustive ni obligatoire.

Répartition du temps d'enseignement

Le ministère de l'Éducation de la Saskatchewan a établi la répartition du temps qui doit être consacré à chaque matière et à chaque niveau scolaire par semaine.



Éducation fransaskoise

Matière	Minutes
Langue(s)*	750
Mathématiques	200
Sciences	120
Sciences humaines	110
Éducation physique	120
Bien-être	60
Éducation artistique	140
Cours au choix** <ul style="list-style-type: none">• Maximum• Minimum	300 0

* On débute l'enseignement de l'anglais en 4^e année.

** Le temps alloué aux cours au choix s'obtient en réduisant un maximum de 20% par domaine d'étude le temps consacré aux cours obligatoires.

Cadre de référence de l'éducation fransaskoise

L'éducation fransaskoise englobe le programme d'enseignement-apprentissage en français langue première qui s'adresse aux enfants de parents ayants droit en vertu de l'Article 23 de la *Charte des droits et libertés*. Elle soutient de manière intentionnelle la construction langagière, identitaire et culturelle de l'élève dans un contexte de dualité linguistique. L'élève peut ainsi manifester sa citoyenneté francophone, bilingue.

En Saskatchewan, les programmes d'études pour l'éducation fransaskoise :

- valorisent le français dans son statut de langue première;
- soutiennent le cheminement langagier, identitaire et culturel de l'élève;
- favorisent la construction, par l'élève, des savoirs, savoir-faire, savoir-être, savoir-vivre ensemble et savoir-devenir comme citoyen et citoyenne francophone;
- soutiennent le développement du sens d'appartenance de l'élève à la communauté fransaskoise;
- favorisent la contribution de l'élève à la vitalité de la communauté fransaskoise;
- soutiennent la citoyenneté francophone, bilingue, de l'élève.

*On ne naît pas francophone, on le devient selon le degré et la qualité de socialisation dans cette langue.
(Landry, Allard et Deveau, 2004)*

La construction langagière, identitaire et culturelle (CLIC)

La *construction langagière, identitaire et culturelle* (CLIC) est un processus continu et dynamique au cours duquel l'élève développe sa compétence en français, son unicité et sa culture francophone. Ceci se fait en interaction avec d'autres personnes, ses groupes d'appartenance et son environnement. L'élève détermine la place de la langue française et de la culture francophone dans sa vie actuelle et dans celle de demain. L'élève nourrit son sens d'appartenance à la communauté fransaskoise. L'élève devient ainsi un citoyen ou une citoyenne francophone, bilingue, dans un contexte de dualité linguistique.

*La langue est l'ADN de votre culture.
(Gilles Vigneault, 2010)*

La construction langagière permet à l'élève :

- de développer des façons de penser, de comprendre et de s'exprimer en français;
- d'avoir des pratiques langagières en français, au quotidien;
- de se sentir compétent ou compétente en français dans des contextes structurés et non structurés;
- d'interagir de manière spontanée en français dans sa vie personnelle, scolaire et sociale;
- d'utiliser la langue française dans les espaces publics;
- d'utiliser les médias et les technologies de l'information et des communications en français.

*Être francophone ne se conjugue pas à l'impératif.
(Marianne Cormier, 2005)*

La construction identitaire permet à l'élève :

- de comprendre sa réalité francophone dans un contexte où se côtoient au moins deux langues qui n'occupent pas les mêmes espaces dans la société;
- d'exercer un pouvoir sur sa vie en français;
- d'expérimenter des façons d'agir en français dans des contextes non structurés;
- de s'engager dans une perspective d'ouverture à l'autre;
- d'avoir de l'influence sur une personne ou un groupe;
- d'adopter des habitudes de vie quotidiennes en français;
- de prendre sa place dans la communauté fransaskoise;
- de se reconnaître comme francophone, bilingue, aujourd'hui et dans l'avenir.

La construction culturelle permet à l'élève :

- de s'approprier des façons de faire et de dire et de vivre ensemble propres aux cultures francophones : familiale, scolaire, locale, provinciale, nationale, mondiale et virtuelle;
- d'explorer, de créer et d'innover dans des contextes structurés et non structurés;
- de créer des liens avec la communauté fransaskoise afin de nourrir son sens d'appartenance;
- de valoriser des référents culturels fransaskois et francophones;
- de créer des situations de vie en français avec les autres.

Le développement de sa citoyenneté francophone, bilingue, permet à l'élève :

*Ça prend tout un village pour éduquer un enfant.
(proverbe africain)*

- d'établir son réseau en français dans les communautés fransaskoises et francophones;
- de mettre en valeur ses compétences dans les deux langues officielles du Canada;
- de s'informer, de réfléchir et d'évaluer de manière critique ce qui se passe dans son milieu;
- de réfléchir de manière critique sur ses perceptions à l'égard de sa langue, de son identité et de sa culture francophones;
- de connaître ses droits et ses responsabilités en tant que francophone;
- de comprendre le fonctionnement des institutions publiques et des organismes et services communautaires francophones;
- de vivre des expériences signifiantes pour elle ou lui dans la communauté fransaskoise;
- de contribuer au bien-être collectif de la communauté fransaskoise.

Grandes orientations de l'apprentissage

Le ministère de l'Éducation de la Saskatchewan s'est donné trois grandes orientations pour l'apprentissage : **l'apprentissage tout au long de sa vie, le sens de soi, de ses racines et de sa communauté** et **une citoyenneté engagée**. Les grandes orientations de l'apprentissage représentent les caractéristiques et les savoir-être que l'on souhaite retrouver chez le finissant et la finissante de 12^e année de la province. Les descriptions suivantes montrent l'éventail de connaissances (déclaratives, procédurales, conditionnelles ou métacognitives) que l'élève acquerra tout au long de son cheminement scolaire.



L'élève est au cœur de ses apprentissages et en interaction avec le monde qui l'entoure.

L'apprentissage tout au long de sa vie

L'élève, engagé dans un processus d'apprentissage tout au long de sa vie, continue à explorer, à réfléchir et à se construire de nouveaux savoirs. Il ou elle démontre l'ouverture nécessaire pour découvrir et comprendre le monde qui l'entoure. Il ou elle est en mesure de s'engager dans des apprentissages, dans sa vie scolaire, sociale, communautaire et culturelle. Il ou elle vit des expériences variées qui enrichissent son appréciation de diverses visions du monde. Il ou elle fait preuve d'ouverture d'esprit et de volonté pour apprendre tout au long de la vie.

L'élève nourrit ainsi son ouverture à l'apprentissage continu tout au long de sa vie.

Le sens de soi, de ses racines et de sa communauté

L'élève apprend à se connaître en étant en relation avec les autres et avec différentes communautés. Sa contribution personnelle ainsi que celle des autres sont reconnues.

L'élève perçoit positivement son identité personnelle. Il ou elle comprend la manière dont celle-ci se construit et ce, en interaction avec les autres et avec l'environnement naturel et construit. Il ou elle est en mesure de cultiver des relations positives. Il ou elle sait reconnaître les valeurs de diverses croyances, langues et habitudes de vie de toutes les cultures des citoyens et citoyennes de la province, entre autres celles des Premières Nations de la Saskatchewan : les Dakotas, les Lakotas, les Nakotas, les Anishinabés, les Nêhiyawaks, les Dénés et les Métis. L'élève acquiert ainsi une connaissance approfondie de lui-même ou d'elle-même, des autres et de l'influence de ses racines. Il ou elle renforce ainsi son sens de soi, de ses racines, de sa communauté et cela soutient son identité personnelle dans toutes ses dimensions.

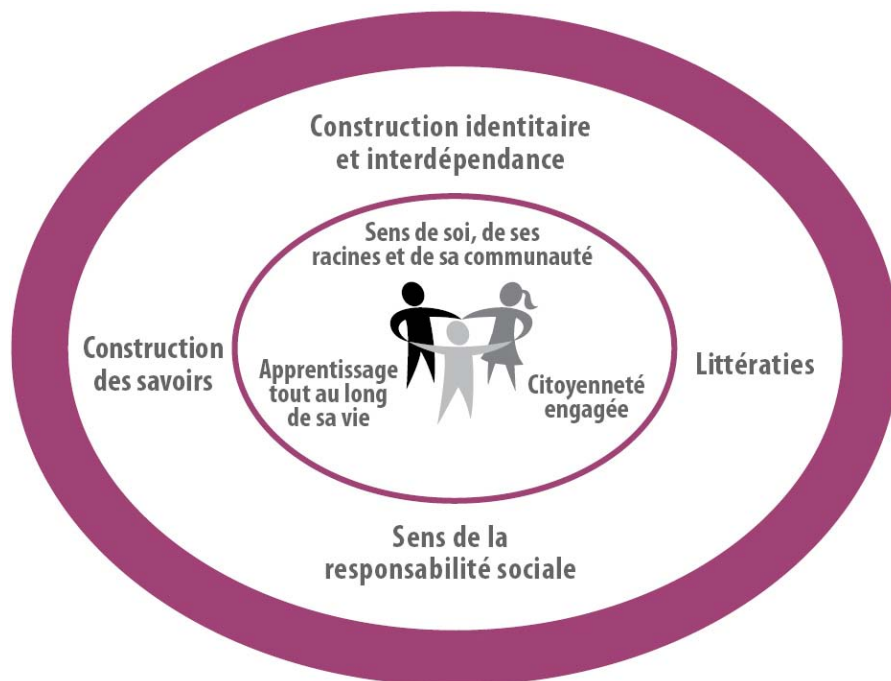
Une citoyenneté engagée

L'élève respecte l'interdépendance des environnements physiques et sociaux.

L'élève qui développe une citoyenneté engagée établit des liens avec sa communauté et s'informe de ce qui se passe dans son environnement naturel et construit. Il ou elle reconnaît ses droits et ses responsabilités. Il ou elle accorde aussi une importance à l'action individuelle et collective en lien avec la vie et les enjeux de sa communauté. Il ou elle prend des décisions réfléchies à l'égard de sa vie, de sa carrière et de son rôle de consommateur en tenant compte de l'interdépendance des environnements physiques, économiques et sociaux. Il ou elle reconnaît et respecte les droits de tous et chacun, entre autres ceux énoncés dans la *Charte canadienne des droits et libertés* et dans les *Traités*. Cela lui permet de vivre en harmonie avec les autres dans des milieux multiculturels en prônant des valeurs telles que l'honnêteté, l'intégrité et d'autres qualités propres aux citoyennes et citoyens engagés.

Compétences transdisciplinaires

Le ministère de l'Éducation de la Saskatchewan a établi quatre compétences transdisciplinaires : **la construction des savoirs, la construction identitaire et l'interdépendance, l'acquisition des littératies** et **l'acquisition du sens de la responsabilité sociale**. Ces compétences ont pour but d'appuyer l'apprentissage de l'élève.



La construction des savoirs

L'élève qui construit ses savoirs se questionne, explore, fait des hypothèses et modifie ses représentations. Il ou elle fait des liens entre ses connaissances antérieures et les nouvelles informations afin de transformer ce qu'il ou elle sait et de créer de nouveaux savoirs. Il ou elle se construit ainsi une compréhension du monde qui l'entoure.

L'élève qui construit ses savoirs est engagé cognitivement et affectivement dans son apprentissage.

La construction identitaire et l'interdépendance

L'élève construit son identité en interaction avec les autres, le monde qui l'entoure et ses diverses expériences de vie. Il ou elle peut soutenir l'interdépendance qui existe dans son environnement naturel et construit par le développement d'une conscience de soi et de l'autre, d'habiletés à vivre en harmonie avec les autres et de la capacité de prendre des décisions responsables. Il ou elle peut ainsi favoriser la réflexion et la croissance personnelles, la prise en compte des autres et la capacité de contribuer au développement durable de la collectivité.

L'élève qui développe son identité sait qui il est et se reconnaît par sa façon de réfléchir, d'agir et de vouloir. (ACELF)

L'acquisition des littératies

Les littératies renvoient à l'ensemble des habiletés que possède l'élève à écrire, à lire, à calculer, à traiter l'information, à observer et interpréter le monde et à interagir dans une variété de situations.

L'élève qui acquiert diverses littératies a de nombreux moyens d'interpréter le monde, d'en exprimer sa compréhension et de communiquer avec les autres. Il ou elle possède des habiletés, des stratégies, des conventions et des modalités propres à toutes sortes de disciplines qui lui permettent une participation active à une variété de situations de vie. Il ou elle utilise ainsi ses compétences pour contribuer à la vitalité d'un monde en constante évolution.

L'acquisition du sens de la responsabilité sociale

L'élève apporte son aide ou son soutien de manière à respecter la dignité et les capacités des personnes concernées.

L'élève qui acquiert le sens de la responsabilité sociale peut contribuer de façon positive à son environnement physique, social et culturel. Il ou elle a conscience des dons et des défis propres à chaque personne et à chaque communauté. Il ou elle peut aussi collaborer avec les autres à la création d'un espace éthique qui favorise le dialogue à l'égard de préoccupations mutuelles et à la réalisation de buts communs.

Mesure et évaluation

La mesure est un processus de collecte de données qui fournit des informations sur l'apprentissage de l'élève. Ce processus comprend entre autres la réflexion, la rétroaction et les occasions d'amélioration avant le jugement. C'est ce jugement qui représente l'évaluation des apprentissages de l'élève.

La mesure indique ce que l'élève sait, ce qu'il comprend et ce qu'il peut faire.

Il existe trois buts de la mesure et de l'évaluation : l'évaluation **pour l'apprentissage** qui vise à accroître les acquis, l'évaluation **en tant qu'apprentissage** qui permet de favoriser la participation active de l'élève à son apprentissage et enfin, l'évaluation **de l'apprentissage** qui cherche à porter un jugement sur l'atteinte des résultats d'apprentissage.

L'évaluation indique le niveau de réalisation des résultats d'apprentissage.

Mesure		Évaluation
Évaluation pour l'apprentissage	Évaluation en tant qu'apprentissage	Évaluation de l'apprentissage
Évaluation formative continue dans la salle de classe		Évaluation sommative ayant lieu à la fin de l'année ou à des étapes cruciales
<ul style="list-style-type: none"> • rétroaction par l'enseignant, réflexion de l'élève et rétroaction des pairs • appréciation fondée sur les résultats d'apprentissage du programme d'études, traduisant la réalisation d'une tâche d'apprentissage précise • révision du plan d'enseignement en tenant compte des données recueillies 	<ul style="list-style-type: none"> • auto-évaluation • informations données à l'élève sur son rendement l'incitant à réfléchir aux moyens à prendre pour améliorer son apprentissage • critères établis par l'élève à partir de ses apprentissages et de ses objectifs d'apprentissage personnels • adaptations faites par l'élève à son processus d'apprentissage en fonction des informations reçues 	<ul style="list-style-type: none"> • évaluation par l'enseignant fondée sur des critères établis provenant des résultats d'apprentissage * • jugement du rendement de l'élève par rapport aux résultats d'apprentissage • transmission du rendement de l'élève aux parents ou aux tuteurs, au personnel de l'école et des conseils/commissions scolaires <p>* Cette évaluation peut être normative, c'est-à-dire basée sur la comparaison du rendement de l'élève à celui des autres.</p>

Pour en savoir plus sur la mesure et l'évaluation, veuillez consulter la ressource élaborée dans le cadre du Protocole de l'Ouest et du Nord Canadiens (PONC) : *Repenser l'évaluation en classe en fonction des buts visés*.

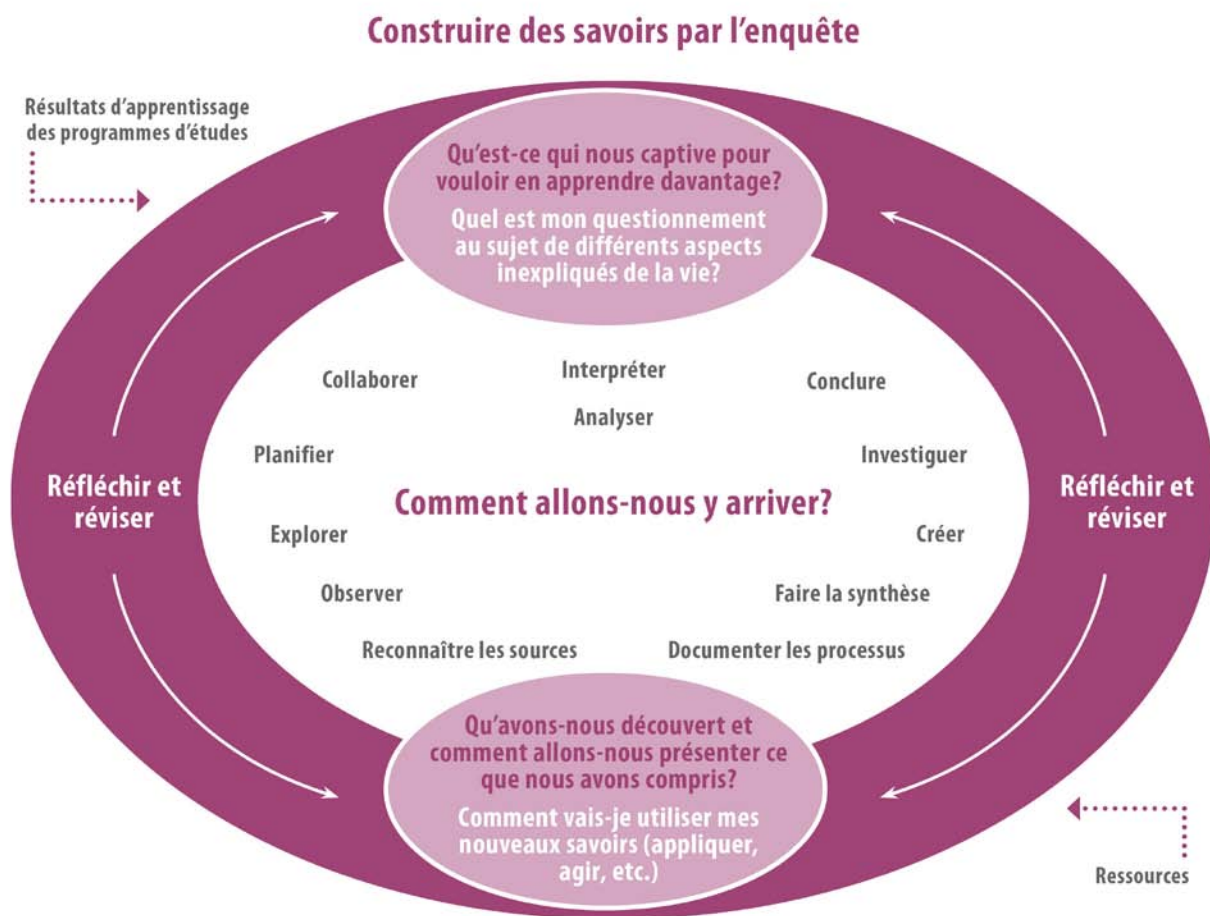
Cette ressource est disponible en ligne à l'adresse suivante : http://ednet.edc.gov.ab.ca/french/poc/evaluation_classe.pdf

Apprentissage par enquête

L'apprentissage par enquête est une approche philosophique de l'enseignement-apprentissage de la construction des savoirs favorisant une compréhension approfondie du monde. Cette approche est ancrée dans la recherche et dans les modèles constructivistes. Elle permet à l'enseignant ou l'enseignante d'aborder des concepts et du contenu à partir du vécu, des intérêts et de la curiosité des élèves pour donner du sens au monde qui les entoure. Elle facilite l'engagement actif dans un cheminement personnel, collaboratif et collectif tout en développant le sens de responsabilité et l'autonomie. Elle offre à l'élève des occasions :

- de développer des compétences tout au long de sa vie;
- d'aborder des problèmes complexes sans solution prédéterminée;
- de remettre en question des connaissances;
- d'expérimenter différentes manières de chercher une solution;
- d'approfondir son questionnement sur le monde qui l'entoure.

Dans l'apprentissage par enquête, l'élève vit un va-et-vient entre ses découvertes, ses perceptions et la construction d'un nouveau savoir. L'élève a ainsi le temps de réfléchir sur ce qui a été fait et sur la façon dont il ou elle l'a fait, ainsi que sur la façon dont cela lui serait utile dans d'autres situations d'apprentissage et dans la vie courante.



Un modèle d'enquête

L'enquête est un processus d'exploration et d'investigation qui structure l'organisation de l'enseignement-apprentissage. Ce modèle d'enquête a différentes *phases non linéaires telles que planifier, recueillir, traiter, créer, partager et évaluer*, avec des points de départ et d'arrivée variables. La réflexion métacognitive soutient ce processus. Des questions captivantes sur des sujets, problèmes ou défis se rapportant aux concepts et au contenu à l'étude déclenchent le processus d'enquête.

Une question captivante :

- s'inspire du vécu, des intérêts et de la curiosité de l'élève;
- provoque l'investigation pertinente des idées importantes et de la thématique principale;
- suscite une discussion animée et réfléchie, un engagement soutenu, une compréhension nouvelle et l'émergence d'autres questions;
- oblige à l'examen de différentes perspectives, à un regard critique sur les faits, à un appui des idées et une justification des réponses;
- incite à un retour constant et indispensable sur les idées maîtresses, les hypothèses et les apprentissages antérieurs;
- favorise l'établissement de liens entre les nouveaux savoirs, l'expérience personnelle, l'accès à l'information par la mémoire et le transfert à d'autres contextes et matières.

Lors de cette démarche d'enquête, l'élève participe activement à l'élaboration des questions captivantes. Il garde sous différentes formes des traces de sa réflexion, de son questionnement, de ses réponses et des différentes perspectives. Cela peut devenir une source d'évaluation des apprentissages et du processus lui-même. Cette documentation favorise un regard en profondeur de ce que l'élève sait, comprend et peut faire.

Sciences humaines, éducation fransaskoise

Le programme d'études de sciences humaines fransaskois s'inspire du *Cadre commun des résultats d'apprentissage en sciences humaines* présenté en 2002 par le Protocole de l'Ouest et du Nord canadiens.

Ce cadre commun pour les sciences humaines a pour objectif :

- de refléter la nature de l'apprenante et de l'apprenant du XXI^e siècle et de répondre à leurs besoins;
- d'exprimer diverses perspectives culturelles, dont celles des francophones et des Premières Nations, des Métis et des Inuits;
- de mettre en valeur un esprit canadien qui serait le fondement du sentiment d'appartenance qui permettrait à chaque élève d'assumer le rôle de citoyenne ou citoyen responsable et actif à l'échelle locale, nationale et planétaire.

De façon plus spécifique, le programme d'études de sciences humaines fransaskois pourra :

- renforcer l'identité et l'estime de soi des élèves fransaskois en tant que francophones et membres de la communauté fransaskoise;
- fournir aux élèves fransaskois des outils nécessaires pour poursuivre leur cheminement personnel dans un cadre de vie francophone;
- encourager les élèves à contribuer à l'épanouissement de la culture, des familles et des communautés francophones dans des contextes fransaskois, saskatchewanais, canadien et mondial;
- amorcer une réflexion de l'élève fransaskois pour comprendre le passé et vivre le présent, pour s'engager dans l'avenir francophone et fransaskois et y contribuer avec confiance;
- promouvoir des partenariats entre le foyer, l'école et la communauté fransaskoise;
- encourager les élèves à découvrir la richesse du patrimoine culturel fransaskois, francophone canadien et francophone mondial;
- encourager les élèves à contribuer à l'épanouissement de la nature bilingue et interculturelle du Canada.

Adapté de Alberta Education. (2006). Programme d'études par année scolaire : Études sociales – éducation francophone (Première année). Edmonton : Alberta Education.

Les thèmes

À chaque année, de grands thèmes servent à orienter l'enseignement. Le programme d'études de sciences humaines fransaskois recouvre neuf thèmes d'importance égale. Les titres pour chaque niveau sont les suivants :

Année	Thèmes
1	Relations et appartenance
2	Communauté locale et communautés du Canada
3	Communautés du monde
4	La Saskatchewan, ma province
5	Le Canada avant la Confédération
6	Le Canada, mon pays
7	Le Canada et le monde
8	Le Canada : L'espoir et les enjeux
9	Un regard vers le passé

L'élève de la sixième année se concentrera sur les personnes et les événements importants qui ont marqué le Canada depuis la Confédération. Il prendra également en considération les événements mondiaux qui ont façonné la société canadienne. Il examinera également le rôle de l'immigration sur la société canadienne. Il explorera l'évolution des relations entre les Premières Nations, les Inuit, les Métis et le gouvernement canadien. L'élève étudiera les processus démocratiques du gouvernement fédéral ainsi que l'émergence du Canada comme société multiculturelle, bilingue et démocratique. Il examinera l'origine historique de grandes questions canadiennes telles que l'environnement, la citoyenneté, l'identité et la diversité. En étudiant le passé et le présent de la société canadienne, il prendra davantage conscience des idéaux démocratiques et comprendra mieux le concept de la citoyenneté canadienne.

Finalité et buts

En agissant selon nos talents et nos moyens, nous avons tous le pouvoir de contribuer à rétablir l'équilibre planétaire essentiel à la vie. À nous de questionner, de penser et d'agir en fonction de ce que nous espérons pour l'avenir et de laisser, si possible, un monde plus beau, plus prometteur qu'à notre arrivée.

Frédéric Back, 2009

Le programme d'études de sciences humaines fransaskois de la maternelle à la 12^e année offre un contexte d'apprentissage qui favorise la construction de la conscience sociale chez les élèves afin qu'ils deviennent des citoyennes et citoyens responsables, informés, engagés et conscients de leur capacité à contribuer au changement dans leur communauté, dans la société et dans le monde.

Les buts élaborés dans ce programme décrivent ce que les élèves devront savoir, comprendre et être capables de faire à la fin de la 12^e année. Ils permettent d'organiser l'apprentissage des sciences humaines de la maternelle à la 12^e année. Ils offrent une structure qui facilite l'exploration des sciences humaines et sont à la base des résultats d'apprentissage spécifiques pour chaque année.

Le programme d'études de sciences humaines fransaskois comporte cinq buts qui ont comme fondement les francophonies : soit la francophonie locale (fransaskoisie), la francophonie canadienne et la francophonie mondiale. L'élève sera donc amené(e) à utiliser les divers regards de la francophonie dans l'acquisition des habiletés et des compétences en sciences humaines.

Citoyenneté (C)

Les élèves manifesteront des comportements responsables de citoyens francophones engagés afin de participer individuellement et collectivement au bien-être de la communauté aux niveaux local, fransaskois, saskatchewanais, canadien et mondial.

Identité, culture et communauté (ICC)

Les élèves discernent les influences des cultures sur l'identité personnelle et sociale des individus, des communautés, des sociétés et des nations.
Ce but est lié aux domaines de la psychologie, de l'archéologie, de l'anthropologie, de la sociologie et de la philosophie

Lieux et temps (LT)

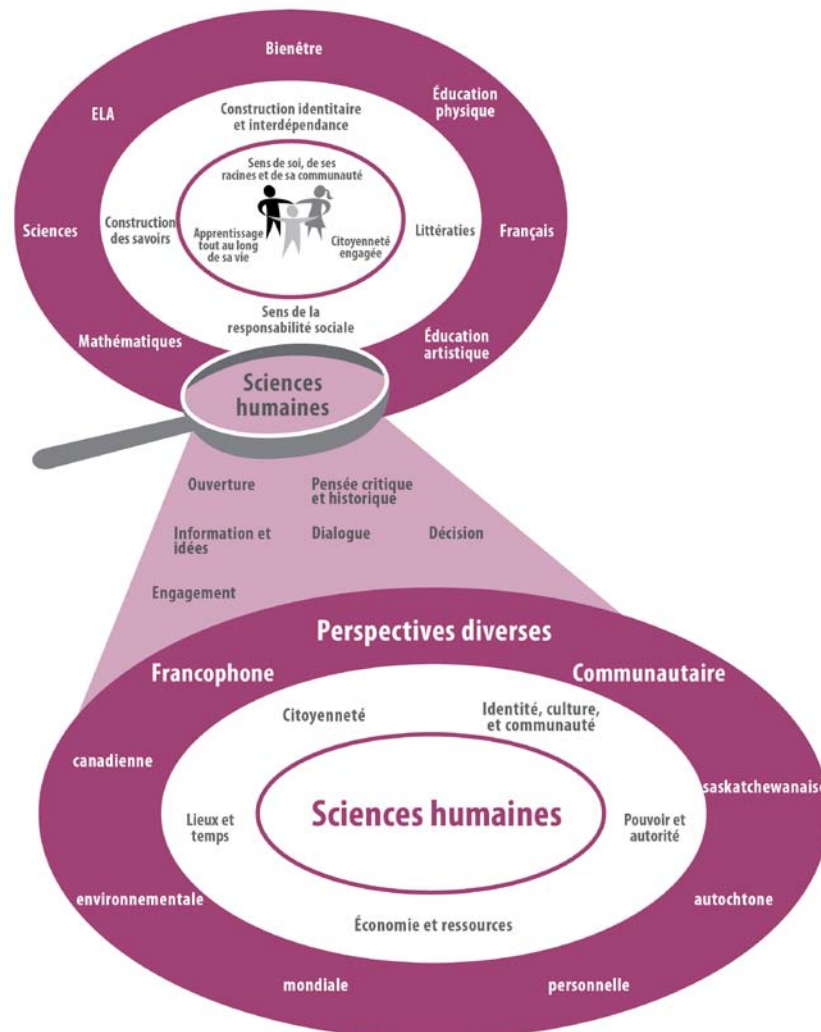
Les élèves analyseront l'interaction dynamique entre les individus, les relations et les événements qui ont construit le passé, influencent le présent et façonnent l'avenir, ainsi que leur impact sur la géographie et l'organisation des sociétés.
Ce but est lié aux domaines de la géographie et de l'histoire

Pouvoir et autorité (PA)

Les élèves évalueront les processus et les structures du pouvoir et de l'autorité, et leur influence sur les individus, les communautés, les sociétés et les nations.
Ce but est lié aux domaines du droit et des sciences politiques

Économie et ressources (ER)

Les élèves examineront la répartition et l'exploitation des ressources et des richesses selon diverses visions du monde pour la satisfaction des besoins des individus, des communautés et des nations, dans des perspectives de développement durable et d'interdépendance mondiale.
Ce but est lié aux domaines de l'économie et des études environnementales



Outils stratégiques pour l'action

Le programme de sciences humaines fournit à l'élève des occasions de construire son rôle comme participant actif ou participante active dans le monde. L'élève prend conscience de son pouvoir d'action à l'échelle personnelle, locale, nationale et mondiale. Tout comme les gestes des gens dans le passé auraient influencé les événements actuels, ses propres actions influenceront à leur tour sur l'avenir.

Au cours de cette construction, l'élève est amené à développer des outils qui le rendront efficace dans son engagement.

Privilégier la pensée... revient à favoriser l'engagement et le débat énergique.

John Saul, 2008, p. 318

L'élève éprouve « le sens de l'émerveillement qui rattache l'histoire ancienne à l'avenir ».
Buffy Sainte-Marie, 2009

Les élèves doivent avoir recours à des habiletés intellectuelles, telles qu'interpréter, analyser, extrapoler et prédire, comparer, classifier, reconnaître les parties d'un tout, raisonner de façon inductive, déductive et par analogie ou synthétiser.

Rosée Morrissette, 2002

- **L'ouverture d'esprit**

L'élève qui fait preuve d'une ouverture d'esprit peut accepter que tout le monde ne pense pas de la même façon. Il ou elle se rend compte que, dans un monde interdépendant, personne ne peut se fermer aux idées de diverses communautés et cultures. Il ou elle est donc invité(e) à comprendre les visions du monde qui jouent sur les décisions de gens à travers le monde.

- **La pensée créative et critique**

La pensée créative et critique permet à l'élève de faire des observations, de prendre des décisions et de proposer des solutions à des défis. La pensée créative met l'accent sur le raisonnement divergent, la production de diverses idées et possibilités, et l'étude de différentes approches face à une question. L'esprit critique fait appel à des critères et à des justifications permettant d'en arriver à un jugement réfléchi.

- **La pensée historique**

L'élève jette un regard sur l'histoire à l'aide de concepts clés :

- la portée historique : Comment cet événement influe-t-il sur mon présent?
- les sources primaires : Qu'est-ce que je peux apprendre d'un ancien journal au sujet du peuple qui le lisait?
- la continuité et le changement : Qu'est-ce qui perdure et qu'est-ce qui a changé au fil du temps?
- les causes et les effets : Pourquoi et comment certaines conditions et certaines actions ont-elles mené à d'autres?
- la perspective historique : Comment se peut-il qu'un personnage historique agisse de telle façon à cette époque?
- la dimension morale : Comment agit-on aujourd'hui en fonction des injustices du passé?

- **Le traitement de l'information et des idées**

L'élève se fait un plaisir de partager ses trouvailles et ses conclusions. Pour y arriver, l'élève doit consulter, sélectionner, organiser et enregistrer de l'information et des idées, en utilisant diverses sources et une variété de modalités.

- **Le dialogue délibératoire**

L'élève explore des enjeux à partir de divers points de vue dans le but de relever des points communs sur lesquels il ou elle pourra se baser pour développer des options et recommander des actions. Là où le débat amène les gens à se positionner vis-à-vis d'une question, le dialogue délibératoire permet aux gens d'évaluer les pour et les contre d'une question, de considérer diverses pistes de solution possibles ainsi que des compromis qui pourraient être nécessaires.

- **La prise de décision**

Pour choisir une action parmi différentes alternatives, l'élève doit avoir un portrait juste de la situation. Ayant analysé les informations repérées et profité du dialogue délibératoire, l'élève est en mesure de prendre une décision par rapport à un enjeu et de préparer son plan d'action.

- **L'engagement et l'action**

L'élève passe à l'action comme citoyen ou citoyenne engagé(e). Ses actions portent sur sa famille, ses communautés et l'environnement naturel, d'où il ou elle aurait été nourri(e) et qui le soutiendront désormais.

La citoyenneté fait appel à la capacité et à la volonté de contribuer au bien-être collectif par la prise de décision et l'action aux niveaux individuel et collectif.
PONC, 2002

Perspectives diverses

Savoir vivre ensemble au sein d'une société exige une compréhension et une reconnaissance de la spécificité humaine et de la variété des perspectives que représente l'humanité. Ces différentes perspectives sont reflétées dans le programme d'études de sciences humaines et s'expriment selon une panoplie de regards à poser :

- une perspective personnelle;
- une perspective communautaire, locale, saskatchewanaise, canadienne et mondiale;
- une perspective fransaskoise;
- une perspective francophone;
- une perspective autochtone;
- une perspective environnementale.

Les jeunes [seront] en mesure de reconnaître l'égalité des personnes en valeur et en dignité et de respecter les visions différentes du monde qu'elles portent et qui orientent leur agir, de même qu'à dépasser leurs intérêts individuels pour relever les défis inhérents à la vie en société.
Nancy Bouchard, 2008.

Ces perspectives permettent à l'élève de prendre conscience de plusieurs interprétations et visions du monde et d'ainsi développer son aptitude à considérer les différences et à apprécier le potentiel de la diversité. En ce sens, la diversité, c'est la reconnaissance de la différence, des particularités. L'élève examinera de façon critique et sous plusieurs angles des questions, des idées et des événements contemporains et historiques et cela l'amènera à mieux comprendre la complexité des cultures, des communautés et des sociétés. L'élève sera ainsi capable de dialoguer avec les autres avec sensibilité et ouverture d'esprit, et de respecter sa propre vision du monde ainsi que celles des autres. L'élève aura la possibilité de valoriser la diversité et la nature changeante de l'identité individuelle. De cette façon, l'élève apprendra à se connaître et à connaître les autres. Il ou elle prendra en compte diverses perspectives dans ses choix, ses décisions et ses actions, et sera ainsi mieux en mesure de vivre dans une société interculturelle.

Résultats d'apprentissage et indicateurs de réalisation

Légende

Code des résultats d'apprentissage	Abréviation des buts
6C.1(a)	
6 Niveau scolaire	[C] Citoyenneté
C But	[ICC] Identité, culture et communauté
1 Résultat d'apprentissage	[LT] Lieux et temps
(a) Indicateur de réalisation	[PA] Pouvoir et autorité
	[ER] Économie et ressources

Termes utilisés dans les résultats d'apprentissage et les indicateurs de réalisation à des fins particulières

y compris	Indique ce qui est obligatoire et ce qui devra être évalué même si d'autres apprentissages peuvent être abordés
tel que; telle que tels que; telles que	présente des suggestions de contenu sans exclure d'autres possibilités
p. ex.	présente des exemples précis touchant un concept ou une stratégie

Buts

Citoyenneté (C)	Les élèves manifesteront des comportements responsables de citoyens francophones engagés afin de participer individuellement et collectivement au bien-être de la communauté aux niveaux local, fransaskois, saskatchewanais, canadien et mondial.
Identité, culture et communauté (ICC)	Les élèves discerneront les influences des cultures sur l'identité personnelle et sociale des individus, des communautés, des sociétés et des nations. <i>Ce but est lié aux domaines de la psychologie, de l'archéologie, de l'anthropologie, de la sociologie et de la philosophie</i>
Lieux et temps (LT)	Les élèves analyseront l'interaction dynamique entre les individus, les relations et les événements qui ont construit le passé, influencent le présent et façonnent l'avenir, ainsi que leur impact sur la géographie et l'organisation des sociétés. <i>Ce but est lié aux domaines de la géographie et de l'histoire</i>
Pouvoir et autorité (PA)	Les élèves évalueront les processus et les structures du pouvoir et de l'autorité, et leur influence sur les individus, les communautés, les sociétés et les nations. <i>Ce but est lié aux domaines du droit et des sciences politiques</i>
Économie et ressources (ER)	Les élèves examineront la répartition et l'exploitation des ressources et des richesses selon diverses visions du monde pour la satisfaction des besoins des individus, des communautés et des nations, dans des perspectives de développement durable et d'interdépendance mondiale. <i>Ce but est lié aux domaines de l'économie et des études environnementales</i>

Résultats d'apprentissage et indicateurs de réalisation (suite)

But : Citoyenneté	
Résultats d'apprentissage obligatoires	Indicateurs de réalisation <i>Suggestions pour déterminer si l'élève a atteint le résultat d'apprentissage</i>
<p><i>L'élève devra :</i></p> <p>6C.1 Résumer les droits et les responsabilités des citoyennes et citoyens canadiens à l'aide de la <i>Charte canadienne des droits et libertés</i>.</p>	<p>Savoir : Citoyenneté canadienne, <i>Charte canadienne des droits et libertés</i></p> <p>Comprendre</p> <p><i>L'élève :</i></p> <p>6C.1(a) Compare les droits et les responsabilités d'un citoyen du Canada au moment de la Confédération et dans la société d'aujourd'hui, p. ex. droit de vote, respect des lois.</p> <p>6C.1(b) Décrit les droits et les responsabilités liés à la citoyenneté canadienne, p. ex. le droit à une éducation en français, la responsabilité d'exercer son droit de vote.</p> <p>6C.1(c) Explique les principales dispositions de la <i>Charte canadienne des droits et libertés</i>.</p> <p>6C.1(d) Détermine ses responsabilités en tant que citoyenne ou citoyen francophone du Canada.</p> <p>6C.1(e) Discute des conséquences de certains événements sur les droits des francophones en Saskatchewan et au Canada, p. ex. l'Affaire Caron, l'Hôpital Montfort.</p> <p>6C.1(f) Identifie les critères pour être ou devenir une citoyenne ou un citoyen canadien.</p> <p>Faire</p> <p><i>L'élève :</i></p> <p>6C.1(g) Expose l'histoire de la <i>Charte canadienne des droits et libertés</i>.</p> <p>6C.1(h) Raconte le parcours d'un immigrant ou d'une immigrante pour l'obtention de la citoyenneté canadienne.</p> <p>6C.1(i) Illustre sa représentation de la citoyenneté canadienne.</p> <p>6C.1(j) Présente les femmes et les étapes de la lutte impliquées pour l'obtention du droit de vote des femmes en Saskatchewan et au Canada, p. ex. les « Famous Five ».</p>

But : Citoyenneté

Résultats d'apprentissage obligatoires	Indicateurs de réalisation <i>Suggestions pour déterminer si l'élève a atteint le résultat d'apprentissage</i>
<p><i>L'élève devra :</i></p> <p>6C.2 Dégager les enjeux et les effets de certains évènements sur les droits des peuples autochtones, y compris les peuples autochtones de la Saskatchewan.</p>	<p>Savoir : Traités, école résidentielle, réserve, autodétermination</p> <p>Comprendre</p> <p><i>L'élève :</i></p> <p>6C.2(a) Explique les principaux objectifs de la négociation et de la conclusion des traités selon le gouvernement provincial et selon les Premières Nations.</p> <p>6C.2(b) Découvre des changements dans le mode de vie des Premières Nations des prairies suite à leur établissement dans les réserves.</p> <p>6C.2(c) Décrit les répercussions des écoles résidentielles sur les personnes et les collectivités autochtones.</p> <p>6C.2(d) Spécifie des changements et des développements dans les droits des Autochtones du Canada de 1867 à nos jours.</p> <p>Faire</p> <p><i>L'élève :</i></p> <p>6C.2(e) Présente le contexte de la négociation et de la conclusion des traités, p. ex. personnes impliquées dans la négociation et la conclusion de traités, les nations représentées, le territoire.</p> <p>6C.2(f) Résume les perspectives des Premières Nations, des Inuits et des Métis concernant l'autodétermination, p. ex. l'utilisation des ressources, les revendications territoriales, les traités, le gouvernement autonome.</p> <p>6C.2(g) Formule des hypothèses sur des façons de respecter les promesses faites dans les traités.</p> <p>6C.2(h) Démontre le rôle d'une organisation autochtone nationale pour la défense des droits des Autochtones, p. ex. Assemblée des Premières Nations.</p>

But : Identité, culture et communauté

<p align="center">Résultats d'apprentissage obligatoires</p>	<p align="center">Indicateurs de réalisation <i>Suggestions pour déterminer si l'élève a atteint le résultat d'apprentissage</i></p>
<p><i>L'élève devra :</i></p> <p>6ICC.1 Déterminer certaines caractéristiques de l'identité canadienne, y compris la francophonie canadienne.</p>	<p>Savoir : Identité canadienne, multiculturalisme, interculturalisme, bilinguisme, francophonie canadienne</p> <p>Comprendre</p> <p><i>L'élève :</i></p> <p>6ICC.1(a) Explique le choix de certains symboles du Canada, des provinces ou territoires comme représentation de l'identité canadienne, p. ex. l'hymne national, la devise, les armoiries, les drapeaux francophones, Radio-Canada, la GRC, les parcs nationaux, la Reine, Ottawa à titre de capitale.</p> <p>6ICC.1(b) Formule des hypothèses pour l'énoncé suivant : « Pourquoi le Canada est considéré un pays multiculturel? Un pays interculturel? ».</p> <p>6ICC.1(c) Décrit les contributions de certains groupes ou certaines personnalités à l'évolution de l'identité canadienne telles que les artistes, les femmes, les autochtones.</p> <p>6ICC.1(d) Établit des liens entre l'identité canadienne, l'identité fransaskoise et l'identité québécoise, p. ex. sur le plan linguistique, l'élève fransaskois est minoritaire dans sa province tandis que l'élève francophone du Québec est majoritaire dans la sienne, mais tous deux sont minoritaires à l'échelle du Canada.</p> <p>6ICC.1(e) Donne des exemples de l'influence des Premières Nations, Inuits et Métis, des Français, des Britanniques et d'autres groupes ethniques sur l'identité du Canada.</p> <p>6ICC.1(f) Examine les contributions de la francophonie du Canada au façonnement de l'identité canadienne.</p> <p>6ICC.1(g) Discute des changements de la présence de francophones dans différentes régions du Canada au fil du temps.</p> <p>6ICC.1(h) Précise le rôle et les réalisations des principales organisations et institutions francophones du Canada, Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF), Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA).</p> <p>Faire</p> <p><i>L'élève :</i></p> <p>6ICC.1 (i) Représente l'identité canadienne à l'aide de symboles nationaux ou de récits contemporains.</p> <p>6ICC.1(j) Présente certaines caractéristiques de l'identité canadienne à partir de réalisations artistiques, p. ex. la littérature, la musique, les beaux-arts et les médias.</p> <p>6ICC.1(k) Propose différents points de vue au sujet de l'identité canadienne, p. ex. le lieu de résidence, la langue, les ancêtres, l'histoire, l'identité.</p> <p>6ICC.1(l) Illustre sa représentation de « Canada, pays multiculturel » ou « Canada, pays interculturel »</p> <p>6ICC.1(m) Démontre les contributions de personnalités de la francophonie canadienne à diverses époques et dans différents domaines.</p> <p>6ICC.1(n) Inventorie diverses occasions de célébrer la francophonie à travers le Canada, p. ex. les Rendez-vous de la francophonie, Jeux de la francophonie.</p> <p>6ICC.1(o) Discute des relations entre les francophones et les anglophones et de leurs effets sur la société canadienne.</p>

But : Identité, culture et communauté

Résultats d'apprentissage obligatoires	Indicateurs de réalisation <i>Suggestions pour déterminer si l'élève a atteint le résultat d'apprentissage</i>
<p><i>L'élève devra :</i></p> <p>6ICC.2 Examiner le rôle de l'immigration sur la société canadienne.</p>	<p>Savoir : Immigration, diversité</p> <p>Comprendre</p> <p><i>L'élève :</i></p> <p>6ICC.2(a) Spécifie les raisons d'immigration au Canada de divers groupes d'immigrants à la fin du 19e siècle et au début du 20e siècle, tels que les Africains-Américains, les Asiatiques, les Britanniques.</p> <p>6ICC.2(b) Décrit des moyens pour encourager l'immigration et son importance pour le gouvernement canadien entre 1867 et 1914, p. ex. publicité.</p> <p>6ICC.2(c) Précise la répartition et la concentration de la population de divers groupes culturels à travers le Canada, à l'aide de diagrammes.</p> <p>6ICC.2(d) Établit des liens entre l'immigration et la diversité culturelle au Canada.</p> <p>Faire</p> <p><i>L'élève :</i></p> <p>6ICC.2(e) Interprète des expériences d'immigration à l'aide de photographie historique.</p> <p>6ICC.2(f) Associe les périodes de forte immigration à certains moments de l'histoire canadienne, p. ex. construction du chemin de fer, ventes de terres agricoles dans l'Ouest.</p> <p>6ICC.2(g) Raconte les expériences d'immigration de divers groupes culturels à partir de certaines caractéristiques telles que la langue, le climat, les lois et les coutumes différentes, la discrimination.</p> <p>6ICC.2(h) Fait ressortir les apports et les effets positifs de la diversité sur la société canadienne.</p>

But : Lieux et temps

**Résultats
d'apprentissage
obligatoires**

Indicateurs de réalisation

Suggestions pour déterminer si l'élève a atteint le résultat d'apprentissage

L'élève devra :

6LT.1 Établir des liens entre des événements de l'histoire du Canada après 1867 et les conséquences dans le Canada actuel.

Savoir : Évènement après 1867, conflit mondial

Comprendre

L'élève :

6LT.1(a) Détermine le contexte, les causes et les conséquences pour les individus et les communautés du Canada à cette époque, de certains événements dans l'histoire du Canada après 1867.

6LT.1(b) Recherche les conséquences actuelles de certains événements de l'histoire du Canada après 1867, p. ex. déplacements, déportations et relocalisations de populations et de divers groupes dans l'histoire canadienne.

6LT.1(c) Justifie l'implication du Canada à certains conflits mondiaux et les conséquences pour les individus et les communautés au Canada, p. ex. Première et Deuxième Guerre mondiale, la guerre de Corée, la guerre du Golfe, la guerre en Afghanistan, les forces de maintien de la paix.

Faire

L'élève :

6LT.1(d) Reconstitue un événement de l'histoire du Canada après 1867, p. ex. l'époque, les personnages.

6LT.1(e) Débat des conséquences actuelles de certains événements de l'histoire du Canada après 1867.

6LT.1(f) Illustre le contexte, les causes et les conséquences de certains événements sur les individus et les communautés, p. ex. montage photographique, série de peintures, à partir de récits.

But : Pouvoir et autorité

Résultats d'apprentissage obligatoires	Indicateurs de réalisation <i>Suggestions pour déterminer si l'élève a atteint le résultat d'apprentissage</i>
<p><i>L'élève devra:</i></p> <p>6PA.1 Faire ressortir les principales composantes du gouvernement fédéral canadien, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none">• le système parlementaire;• la démocratie fédérale.	<p>Savoir : Démocratie, gouvernement fédéral, partis politiques, processus électoral</p> <p>Comprendre</p> <p><i>L'élève :</i></p> <p>6PA.1(a) Explique les principes et le fonctionnement de la démocratie au Canada.</p> <p>6PA.1(b) Décrit les principales responsabilités du gouvernement fédéral et des gouvernements autochtones du Canada.</p> <p>6PA.1(c) Détermine le rôle et les principales responsabilités des représentantes et représentants fédéraux et des Premières Nations.</p> <p>6PA.1(d) Examine les idées des différents partis politiques au Canada.</p> <p>6PA.1(e) Précise les perspectives des Premières Nations, des Inuits et des Métis en ce qui a trait à l'autonomie gouvernementale, p. ex. exploitation de ressources, revendications.</p> <p>Faire</p> <p><i>L'élève :</i></p> <p>6PA.1(f) Schématise les caractéristiques du processus électoral au niveau fédéral.</p> <p>6PA.1(g) Relève des éléments de l'influence britannique sur notre système de gouvernement actuel.</p> <p>6PA.1(h) Présente l'évolution des relations entre les peuples autochtones et les autorités gouvernementales.</p>

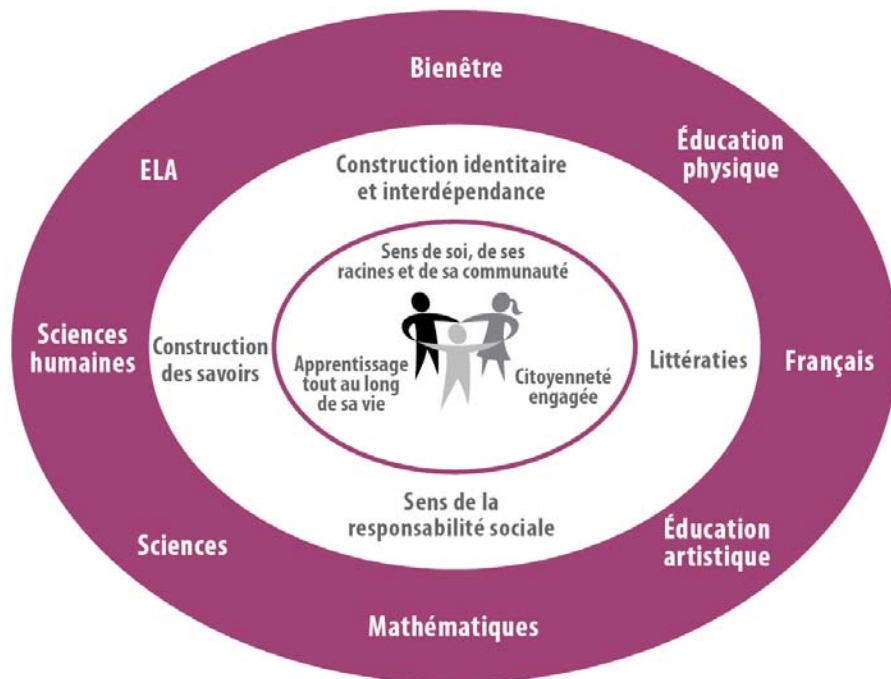
But : Économie et ressources

Résultats d'apprentissage obligatoires	Indicateurs de réalisation <i>Suggestions pour déterminer si l'élève a atteint le résultat d'apprentissage</i>
<p><i>L'élève devra:</i></p> <p>6ER.1 Considérer l'influence de facteurs économiques, environnementaux et technologiques sur la qualité de vie au Canada.</p>	<p>Savoir : Exploitation et transformation de ressources naturelles, évolution technologique</p> <p>Comprendre</p> <p><i>L'élève :</i></p> <p>6ER.1(a) Décrit l'influence de l'environnement naturel sur la vie au Canada.</p> <p>6ER.1(b) Explique l'importance de l'agriculture dans le développement du Canada.</p> <p>6ER.1(c) Donne des exemples de l'évolution de la technologie pour s'adapter à l'environnement nordique canadien.</p> <p>6ER.1(d) Distingue les principales formes d'exploitation et de transformation des ressources naturelles au Canada et leur apport à l'activité économique du pays.</p> <p>6ER.1 (e) Examine l'influence de certains facteurs sur la vie des premiers peuplements européens de l'Ouest et du Nord du Canada, p. ex. chemin de fer, traités, agriculture, disponibilité de la terre, immigration, ruées vers l'or, ressources naturelles.</p> <p>Faire</p> <p><i>L'élève :</i></p> <p>6ER.1(f) Représente l'évolution technologique au Canada depuis 1914, p. ex. l'électrification, les télécommunications, le transport, la médecine, l'industrialisation, l'urbanisation, les transports, les communications, l'éducation.</p> <p>6ER.1(g) Compare les principales activités économiques du Canada à celles de la Saskatchewan.</p> <p>6ER.1(h) Présente des inventions technologiques canadiennes p. ex. le kayak, la motoneige, le bras spatial, l'insuline, le canola.</p>

Sciences humaines et les autres matières

*Toute pensée est contextualisée!
Donc l'élève qui vit un
apprentissage et une évaluation
contextualisés développe une
compréhension plus approfondie,
peut faire le transfert de ses
connaissances et a un ancrage
pour une étude interdisciplinaire.*

Le contexte fournit une signification, une pertinence, et une utilité à l'apprentissage. L'élève qui apprend les sciences humaines en contexte devient responsable de son apprentissage et engagé dans celui-ci. Il peut faire des liens avec son vécu et trouver l'apprentissage plus signifiant. Ces liens permettent également à l'élève de faire des liens entre les résultats d'apprentissage en sciences humaines ainsi qu'entre les apprentissages en sciences humaines et les autres matières. Plus l'élève fera l'expérience de liens variés et forts, plus son apprentissage sera approfondi.



Aperçu des trois niveaux scolaires

5 ^e année	6 ^e année	7 ^e année
Citoyenneté		
	6C.1 Résumer les droits et les responsabilités des citoyennes et citoyens canadiens à l'aide de la <i>Charte canadienne des droits et libertés</i> .	
	6C.2 Dégager les enjeux et les effets de certains évènements sur les droits des peuples autochtones, y compris les peuples autochtones de la Saskatchewan.	
Identité, culture et communauté		
5ICC.1 Examiner les caractéristiques de la culture des Premiers peuples du Canada avant le contact avec les Européens, y compris : <ul style="list-style-type: none"> • leurs origines; • leurs modes de vie; • leur système de prise de décision. 	6ICC.1 Déterminer certaines caractéristiques de l'identité canadienne, y compris la francophonie canadienne.	
5ICC.2 Déterminer les motivations des premières explorations européennes et leurs retombées sur les peuples autochtones avant 1867.	6ICC.2 Examiner le rôle de l'immigration sur la société canadienne.	
Lieux et temps		
5LT.1 Déterminer, pour les régions physiques du Canada : <ul style="list-style-type: none"> • leur emplacement; • leurs principales caractéristiques géographiques; • leur influence sur la qualité de vie. 	6LT.1 Établir des liens entre des évènements de l'histoire du Canada après 1867 et les conséquences dans le Canada actuel.	
5LT.2 Dégager, à partir de sources d'information primaires et secondaires, les principaux évènements et personnages importants : <ul style="list-style-type: none"> • des premières explorations européennes; • de la colonisation; • de la vie en Nouvelle-France. 		

5 ^e année	6 ^e année	7 ^e année
Lieux et temps		
5LT.3 Mesurer l'impact de certains événements sur le développement du Canada avant 1867, y compris : <ul style="list-style-type: none"> • un événement avant 1763; • un événement entre 1763 et 1867. 		
5LT.4 Spécifier les principaux événements et personnages liés à la naissance de la Confédération canadienne.		
Pouvoir et autorité		
5PA.1 Décrire l'évolution et le fonctionnement de différents gouvernements avant 1867, y compris le gouvernement royal.	6PA.1 Faire ressortir les principales composantes du gouvernement fédéral canadien, y compris : <ul style="list-style-type: none"> • le système parlementaire; • la démocratie fédérale. 	
Économie et ressources		
5ER.1 Expliquer l'importance des ressources naturelles avant 1867, y compris la traite des fourrures.	6ER.1 Considérer l'influence de facteurs économiques, environnementaux et technologiques sur la qualité de vie au Canada.	

Lexique – 6^e année

Droit

Faculté humaine de pouvoir exiger certaines conditions d'existence et de déposer de certaines ressources selon ses besoins tout en se conformant aux principes, lois et règles morales d'une société

Dictionnaire actuel de l'éducation (2005)

Illustrer

Exemplifier, représenter (par dessins, graphiques, sculptures, danse, mots commentaires, citations, etc.).

Interculturalisme

« Politique ou modèle préconisant des rapports harmonieux entre cultures, fondés sur l'échange intensif et axés sur un mode d'intégration qui ne cherche pas à abolir les différences, tout en favorisant la formation d'une identité commune. »

Bouchard, Gérard, et Taylor, Charles. (2008). Cité dans Interculturalisme. Site consulté le 30 avril 2009 :

http://www.radio-canada.ca/nouvelles/National/2008/05/23/008-Bouchard-Taylor_interculturali.shtml

Responsabilité

Obligation de remplir un engagement, de répondre de quelque chose, d'en être garant.

Multi dictionnaire de la langue française (1998)

Société

Groupe de personnes liées par des activités ou des intérêts communs, ainsi que par le partage d'un même espace public; groupe d'êtres humains qui se distinguent des autres groupes par des intérêts mutuels, des liens, des lois, des institutions et une culture commune.

Levin, Phyllis; Moline, Teddy; Redhead, Pat. (2007). Visions du Monde. Mont-Royal, Québec : Duval Éducation. p. 8.

Bibliographie

Alberta Education. (2006). *Nos mots nos façons: Enseigner aux apprenants des Premières nations, des Métis et des Inuits*. Edmonton : Alberta Education.

Alberta Education. (2006). *Programme d'études par année scolaire : Études sociales – éducation francophone (Quatrième année)*. Edmonton : Alberta Education.

Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF). (2006). *Cadre d'orientation en construction identitaire*. Québec : Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF).

Association canadienne d'éducation de langue française. (2008). *Réflexion sur la diversité culturelle au sein des écoles francophones du Canada*. Québec : Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF).

Arnold, Phyllis A., et Gibbs, B. (2001). *Second regard sur le Canada 6*. Edmonton : Les Éditions Duval, Inc.

Atken, B., Haskings-Winner, J., Mewhinney, R. et Rubinstein, B. (2007). *Leurs récits, notre histoire : Les débuts du Canada*. Montréal : Thomson Duval.

Bégin, L., Bleau, M. et Landry L. (2000). *L'école orientante. La formation de l'identité à l'école*. Outremont : Les éditions Logiques.

Carrier, F. (2007). *Atlas de l'univers social*. Montréal : LIDEC.

Clark, P., Arnold, P., McKay, R. et Soetaert, L. (2000). *Second regard sur le Canada 7*. Edmonton : Les Éditions Duval, Inc.

Conseil des ministres de l'Éducation (Canada). (2003). Info-synthèse : Langue/culture/identité. *La francisation : contenus de formation*. Projet pancanadien de français langue première à l'intention de la maternelle à la 2^e année.

Conseil des ministres de l'Éducation (Canada). (2003). Info-synthèse : L'assimilation. *La francisation : contenus de formation*. Projet pancanadien de français langue première à l'intention de la maternelle à la 2^e année.

Conseil des ministres de l'Éducation (Canada). (2003). Info-synthèse : Le rôle de l'école francophone en milieu minoritaire. *La francisation : contenus de formation*. Projet pancanadien de français langue première à l'intention de la maternelle à la 2^e année.

Conseil des ministres de l'Éducation (Canada). (2008). *Guide pédagogique : Stratégies en lecture et en écriture, maternelle à la 12^e année*. Projet pancanadien de français langue première.

Cormier, M. (2005). *La pédagogie en milieu minoritaire francophone : une recension des écrits*. Ottawa : Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (FCE).

Cormier, M. (2008). « Être francophone » ne se conjugue pas à l'impératif. Ottawa : Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (FCE).

Demers, S., Éthier, M.-A. et Lefrançois, D. (2010). Quel type de citoyen former? Longueuil : Association québécoise des enseignants et enseignantes du primaire (AQEP). *Vive le primaire*. 23 (1), 18-20.

Duguay, R.-M. (2008). *Identité culturelle, identité linguistique et sentiment d'appartenance. Piliers de l'apprentissage chez les jeunes enfants en service de garde. Rapport de recherche*. Moncton : Faculté des sciences de l'éducation, Groupe de recherche en petite enfance (GRPE).

Éducation et Jeunesse Manitoba (2003). *Intégration des perspectives autochtones dans les programmes d'études – Ouvrage de référence pour les concepteurs de programmes d'études, les enseignants et les administrateurs*. Winnipeg : Éducation et Jeunesse Manitoba.

Éducation et Jeunesse Manitoba (2003). *Sciences humaines, Maternelle à 8, Programme d'études : cadre manitobain des résultats d'apprentissage*. Winnipeg : Éducation et Jeunesse Manitoba.

Éducation et Jeunesse Manitoba (2005). *Sciences humaines, 6^e année, programme français, Programme d'études : document de mise en œuvre*. Winnipeg : Éducation et Jeunesse Manitoba.

Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (2008). *Apprendre sa communauté – Aperçu général*. Ottawa : Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (FCE).

Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (2008). *Apprendre sa communauté – Par les sciences humaines*. Ottawa : Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants.

Gauvin, L. (2009). *La construction langagière, identitaire et culturelle en milieu minoritaire et les programmes d'études fransaskois pour la quatrième année*. Manitoba : Collège universitaire St-Boniface (Mémoire de maîtrise).

Giguère, C. (2006). *Citoyenneté 101*. Centre de développement pour l'exercice de la citoyenneté. Document accessible à l'adresse URL : http://www.citoyennete.qc.ca/archives/docs/06-08_citoyennete101.ppt (Consulté le 10 février 2010).

Gilbert, A., LeTouzé, S., Thériault, J. Y. et Landry, R. (2004). *Le personnel enseignant face aux défis de l'enseignement en milieu minoritaire francophone*. Ottawa : Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants, Centre interdisciplinaire de recherche sur la citoyenneté et les minorités, Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques.

Goodman, D. M., Craig Harding, J. et Smith, Thomas A. (2008). *Le Canada : Ses gens, ses lieux et ses possibilités*. Montréal : Chenelière Éducation. (Collection Mille et une voix).

Landry, R. (2005). *L'éducation : pierre angulaire de la revitalisation des communautés francophones et acadiennes*. Ottawa : Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques.

Landry, R., Allard, R., Deveau, K. et Bourgeois, N. (2005). Autodétermination du comportement langagier en milieu minoritaire : un modèle conceptuel. *Francophonies d'Amérique*, 20, 63-78.

Landry, R. et Rousselle, S. (2003). *Éducation et droits collectifs. Au-delà de l'article 23 de la Charte*. Moncton : Les éditions de la Francophonie.

Lebrun, J. et Araújo-Oliveira, A. (2009). *L'intervention éducative en sciences humaines au primaire : Des fondements aux pratiques*. Montréal : Chenelière Éducation.

Le nouveau petit Robert. (2009). Paris : Dictionnaires Le Robert.

Ministère de l'Éducation de la Colombie-Britannique. (2006). *Sciences humaines M à 7: Ensemble de ressources intégrées*. Victoria : Ministère de l'Éducation de la Colombie-Britannique.

Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan. (2000). *Français : programme d'études – Niveau élémentaire – Écoles fransaskoises*. Regina : Bureau de la minorité de langue officielle.

Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan. (1999). *Sciences humaines : Programme d'études pour l'élémentaire 6^e année*. Regina : Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan.

Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan. (2008). *Sciences humaines : Programme d'études pour l'élémentaire 6^e année - immersion*. Regina : Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan.

Ministère de l'Éducation de l'Ontario. (2004). *Le curriculum de l'Ontario – Études sociales de la 1^{re} à la 6^e année – Histoire et géographie 7^e et 8^e année*. Toronto : Ministère de l'Éducation de l'Ontario.

Ministère de l'Éducation de l'Ontario. (2004). *Politique d'aménagement linguistique de l'Ontario pour l'éducation de langue française*. Toronto : ministère de l'éducation de l'Ontario.

Ministère de l'Éducation de l'Ontario. (2009). *Une approche culturelle de l'enseignement pour l'appropriation de la culture dans les écoles de langue française de l'Ontario. Cadre d'orientation et d'intervention*. Toronto : Ministère de l'Éducation de l'Ontario.

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. (2006). *Programme de formation de l'école québécoise - version approuvée*. Québec : Ministère de l'Éducation du Québec.

Ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick. (2003). *Programme d'études : Sciences humaines – 6^e année*. Fredericton : Ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick.

Morisette, R. et Voynaud, M. (2002). *Accompagner la construction des savoirs*. Montréal : Chenelière Éducation.

Noble, T., McGrath, N. et Sirois, G. (2008). *Huit façons d'enseigner, d'apprendre et d'évaluer - La taxonomie de Bloom révisée – ch. 2*. Montréal : Les Éditions de la Chenelière Inc.

Protocole de l'Ouest et du Nord canadiens de collaboration concernant l'éducation. (2002). *Cadre commun des résultats d'apprentissage en sciences humaines*.

Table nationale d'éducation de langue française (1997). *Les résultats d'apprentissage : à l'aube du 21^e siècle*. Association canadienne d'éducation de langue française.

Visser-Wikkerink, M. et Liegh Syms, E. (2008). *Le Canada avant 1867 : peuples et récits*. Montréal : Chenelière Éducation.